

ze mille ducats par an, & deux Presidens qui avec le Vice-Roi jugent toutes les causes civiles & criminelles.

Mais quoi qu'ils agissent de concert avec le Vice-Roi, ils ont néanmoins le pouvoir de s'opposer à ses actions, & de ne pas souffrir qu'il exécute ce qui est contre les loix, mais la plupart n'oseroient le choquer, de sorte qu'il fait ce que bon lui semble, & c'est assez qu'il dise qu'il le veut ainsi.

Ce pouvoir excessif joint à l'avarice du Comte de Gelves qui étoit Vice-Roi en 1624, & l'orgueil de Dom Alonse de Zerna Archevêque de Mexique qui jouïssoit de soixante mille ducats par an, pensèrent perdre cette grande Ville; & furent la cause du soulèvement de la populace, qui mit le feu au Palais du Vice-Roi & à la prison qui est tout joignant.



#### CHAPITRE XXIV.

*Histoire mémorable d'un differend arrivé entre l'Archevêque & le Vice-Roi, & du soulèvement qu'il causa à Mexico en 1624.*

Parce que cette Histoire est mémorable, & peut servir d'exemple aux autres nations, afin qu'on n'envoye point de Gouverneurs in-









teressez & avarés, ni de Prélats emportez & pleins de vanité, j'ai crû qu'il étoit necessaire d'en faire le recit; l'affaire se passa de la sorte.

L'on peut dire que le Comte de Gelves en certaines choses fut un des meilleurs Vice-Rois & Gouverneurs que la Cour d'Espagne ait jamais envoyez dans l'Amérique, les Espagnols l'appelloient le Juge severe, & le feu qui consumoit tous les voleurs.

Car il nettoya tous les grands chemins de voleurs, qu'il faisoit pendre sans rémission aussi-tôt qu'ils étoient pris, ayant toujours des Officiers & de la cavalerie en campagne pour les prendre, de sorte qu'on dit qu'il y eût plus de voleurs punis durant son gouvernement, qu'il n'y en avoit eû depuis le tems de la conquête de ce païs, se montrant de même severe & entier par tout où il s'agissoit de la justice & de l'équité.

Mais son avrice eût tant de pouvoir sur lui qu'elle lui fit faire quantité de fautes, qu'il ne pût remarquer qu'après qu'elles eurent causé le soulèvement de la Ville & de tout le Royaume de Mexique.

Ce qu'il ne vouloit pas faire lui-même, il le faisoit faire par d'autres personnes; il choisit entr'autres Dom Pierre de Mexie, qui étoit le plus riche de la Ville, pour faire un parti sur tout le mahis & le froment, afin de s'en rendre le maître.

Dom Pierre de Mexie acheta tout le mahis des Indiens au prix qu'il voulut, mais pour le froment des Espagnols il l'acheta au prix qu'il est taxé par la Loi du Païs en tems

Tom. I.

Q

de

P  
afu



de famine à quatorze réales le boiffeau; qui n'est pas beaucoup vû la quantité d'or & d'argent qu'il y a en ce pais-là; de sorte que les fermiers & les laboureurs étoient bien aises de s'en défaire, voyant qu'il y avoit apparence d'une année fertile, & n'osoient aussi le refuser, sçachant qu'il étoit favori du Vice-Roi, & ignorant la raison pourquoy il achetoit tout ce bled.

Par ce moyen il remplit de bled toutes les granges qu'il avoit louées dans le Pays, & le Vice-Roi & lui en devinrent les maîtres.

Il avoit aussi des gens à son commandement qui par son ordre apportoient le bled au marché; ce qu'ils ne faisoient que lors qu'il y en avoit fort peu, celui qu'il n'avoit pû avoir, & que le prix en étoit augmenté.

Et comme il voyoit qu'on n'apportoit presque plus de bled au marché, il haussait le prix du sien, & le vendoit le double de ce qu'il lui avoit coûté.

Cela fit que les pauvres commencèrent à se plaindre, les riches à murmurer, & que tous ensemble presenterent une requête à la Cour de la Chancellerie devant le Vice-Roi, pour remettre le bled au prix qu'il étoit taxé par la Police.

Mais comme il avoit intérêt en ce parti, il interpreta la Loi comme il voulut; disant que cela se devoit entendre durant la famine, & non pas dans un tems comme celui-ci, que l'année étoit aussi fertile qu'aucune autre qui eût précédé, que les marchés étoient fournis de bled, & qu'il y en avoit suffisamment pour la provision de la Ville & de toute la

cam-

campagne; de sorte que nonobstant les loix qui étoient contraires à ce monopole, & les remontrances de tout le peuple, Dom Pierre Mexie continua de faire vendre son bled pour lui & pour le Vice-Roi.

Mais le peuple voyant que le Vice-Roi lui refusoit la protection & la justice qu'il lui devoit comme pere, s'adressa à l'Eglise comme à sa mere en la personne de leur Archevêque, à qui l'on representa la tyrannie de Dom Pierre Mexie qui abusoit de la faveur du Vice-Roi pour ruiner tous les pauvres, le priant d'en faire un cas de conscience, & d'y remédier par les censures de l'Eglise.

Dom Alonse de Zerna qui pour gagner la faveur du peuple avoit toujours blâmé le Vice-Roi & Dom Pierre Mexie, promit de l'excommunier; ce qu'il fit ensuite; & envoya afficher les copies de son excommunication à la porte de toutes les Eglises.

Mais Dom Pierre Mexie en se moquant de l'excommunication se tenoit en sa maison, continuant de faire vendre son bled, & d'en hausser le prix de jour en jour, ce qui obligea enfin l'Archevêque d'aggraver les censures, & d'y ajoûter une interdiction du service divin.

Cette censure est si considerable entr'eux, qu'on ne l'employe jamais que contre quelque personne de grande qualité, qui se rend contumax & méprise l'autorité de l'Eglise.

Aussi-tôt que cette interdiction est publiée l'on ferme les portes de toutes les Eglises, l'on n'y celebre plus de messes, & toutes sortes de prières & de service divin y sont interdits.

Q. 2.

De



De maniere qu'il semble que l'Eglise est en deuil, & privée de toute sorte de consolation, pendant que la personne demeure obstinée en son peché, & refuse scandaleusement d'obéir aux censures de l'Eglise.

Cette interdiction est encore d'autant plus considérable, que comme il y a plus de mille Prêtres dans les Eglises & dans les Convents qui ne subsistent que par le moyen des messes, qu'ils disent chaque jour ayant un écu de chaque messe, ceux qui ont encouru la censure sont obligez de les récompenser de tout le tems qu'ils ont perdu, ce qui monte à plus de mille écus par jour.

L'Archevêque ne voulut pas seulement obliger Dom Pierre Mexic au paiement de cette somme; mais il avoit aussi dessein de le rendre tout-à-fait odieux au peuple, qui se voyoit privé de la communion & du service divin à cause de lui.

Dom Pierre voyant bien qu'elle étoit l'intention de l'Archevêque, & entendant les cris que le peuple faisoit contre lui dans les rues, se retira secrettement dans le Palais du Vice Roi, pour lui demander sa protection & se mettre à couvert des insultes du peuple n'étant persécuté qu'à cause de lui.

Le Vice-Roi ayant donc été informé de tout ce que l'Archevêque avoit fait, commanda à ses gens d'aller arracher l'excommunication & l'interdiction des portes de l'Eglise, & ordonna à tous les Supérieurs des Convents d'ouvrir leurs Eglises, & d'y faire célébrer la messe comme auparavant.

Mais ils refuserent d'exécuter ses ordres, croyant

croyant qu'ils devoient plutôt obéir à leur Archevêque qu'au Vice-Roi, qui voyant leur refus fit commander à ce Prelat de révoquer ses censures.

Mais il répondit qu'il avoit eü raison de faire ce qu'il avoit fait contre un homme qui avoit opprimé les pauvres dont les plaintes l'avoient obligé d'avoir compassion de leur misere, & que le mépris que le coupable avoit fait de sa premiere censure avoit mérité la rigueur de la seconde, & qu'il ne pouvoit révoquer l'une & l'autre que Dom Pierre Mexic ne fût soumis à l'Eglise pour être absous publiquement, qu'il n'eût satisfait tous les Ecclesiastiques qui avoient souffert à cause de lui, & n'eût aussi desapprouvé le malheureux commerce par lequel il avoit fait tort au public, & principalement aux pauvres.

C'est ainsi que ce Prelat s'oposa à l'autorité de son Prince en la personne de son Ministre en refusant d'obéir à ses ordres, & s'estimant heureux d'imiter la fermeté que Saint-Ambroise témoigna contre l'Empereur Theodose, s'apuyant sur la puissance des clefs qui étoit entre ses mains, & sur son Clergé qu'il avoit dessein de liguier avec le petit peuple pour résister à l'autorité du Magistrat.

Mais le Vice Roi ne pouvant digerer une réponse si hardie de la part d'un Ecclesiastique, commanda qu'on se saisit de sa personne, & qu'on l'emmenât à Saint-Jean de Ulhua, pour y être gardé jusqu'à ce qu'on le pût embarquer & transporter en Espagne.

L'Archevêque ayant sçu la résolution du Vice-Roi contre lui, sortit de la ville, & se



se retira dans le fauxbourg qu'on appelle Guadalupe, emmenant avec lui plusieurs de ses Chanoines & autres Ecclesiastiques après avoir fait afficher à la porte de l'Eglise une excommunication contre le Vice-Roi, ayant dessein de se retirer secrètement en Espagne pour y rendre raison de tout ce qu'il avoit fait.

Mais il ne pût pas se sauver des mains du Vice-Roi, qui ayant sçû qu'il étoit dans le fauxbourg de Guadalupe, y envoya aussi tôt des Sergens pour l'arrêter.



## CHAPITRE XXV.

*Continuation de l'histoire du differend d'entre l'Archevêque & le Vice-Roi, & de ses differens effets.*

**A**ussi-tôt qu'il en eût avis il se retira dans l'Eglise comme dans un azile, où il fit allumer les cierges dessus l'Autel, s'habilla de ses habits pontificaux avec la mitre sur la tête, tenant sa crosse d'une main, & le saint Sacrement de l'autre; croyant qu'étant en cet état devant l'Autel & environné de son Clergé, les Officiers & les Sergens se retireroient par respect & n'oseroient attenter à sa personne.

Ces Officiers étant entrez dans l'Eglise s'en allèrent vers l'Autel, & après s'être mis